Envoyé en préfecture le 10/11/2026
Reçu en préfecture le 10/11/2026
Publié le
ID : 029-212902563-20261030-DB202668-DE

COMMUNE DE SAINT-NIC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le 30 octobre, à 18 h 00, le conseil municipal de la commune de SAINT-NIC dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Gilles MOLAC, maire.

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12

Date de convocation : 21 octobre 2026

Présents : M. Gilles MOLAC, Mmes et Mrs Loïc LE BECHEC, Brigitte LE BRUN, Hervé GUILLOU, Anne-Françoise ROBIN, Catherine HENRY, Frédérique MENESGUEN, Elodie CURUNET, Baptiste DANION, Tiphaine MORVAN, Tifenn LE GUELLEC, Didier DESPLECHIN

Absents : M. Patrick ANTOINE (absent), M. Pascal COAT (absent), M. Jean-René MARZIN (excusé).

Secrétaire de séance : Catherine HENRY

DB2026-68

ACQUISITION DE LA PARCELLE ZE 136 – 30 RUE SAINT-JEAN

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1311-10,

CONSIDÉRANT le bien immobilier situé 30 rue Saint-Jean, cadastré ZE 136, d'une superficie de 598 m²,

CONSIDÉRANT la proposition de la commune d'acquérir ce bien au prix net vendeur de 20 000,00 €, soit 33,44 € /m²,

CONSIDÉRANT l'arrêté du 5 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 17 décembre 2001 relatif aux opérations immobilières des collectivités et organismes publics fixant le seuil de consultation obligatoire du service des Domaines à 180 000 € pour les acquisitions,

CONSIDÉRANT que la valeur du bien est inférieure à 180 000 €, et qu'il n'est pas nécessaire de solliciter France Domaine,

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** l'acquisition de la propriété immobilière, cadastrée ZE 136, sise à Saint-Nic, 30 rue Saint-Jean, dans les conditions décrites, au prix de 20 000,00 € (vingt mille euros) net vendeur,
- **DÉCIDE DE PRENDRE EN CHARGE** les frais de notaire et de bornage,
- **AUTORISE** le Maire à signer l'ensemble des pièces relatives à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme à l'original

La Secrétaire,

Catherine HENRY.

Le Maire,

Gilles MOLAC.

MAIRIE DE SAINT-NIC (Finistère)